

ADDENDUM 1

COMMENTAIRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
(résultant de la ScC-SC4)

**PROPOSITION D'ACTION CONCERTÉE POUR
LE MARSOUIN COMMUN (*Phocoena phocoena*)
DÉJÀ INSCRIT À L'ANNEXE II DE LA CONVENTION**

UNEP/CMS/COP13/Doc.28.2.7

RECOMMANDATIONS POUR LA COP13

- Recommandé pour adoption

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LE DOCUMENT

- Il a été noté que la proposition avait été avancée par plusieurs discussions d'experts auxquelles les auteurs avaient participé pendant un certain nombre d'années, principalement dans le contexte de l'Accord sur la conservation des petits cétacés de la mer Baltique, de l'Atlantique du Nord-Est, de l'Irlande et de la mer du Nord (ASCOBANS), notamment son plan de rétablissement des marsouins communs dans la Baltique (le plan Jastarnia).
- Une question de processus a été soulevée concernant la pertinence des Actions concertées pour les activités couvertes par un Accord subsidiaire.
- Le représentant du Comité scientifique de l'ACCOBAMS a appuyé la proposition.